



PICARDIE NATURE

Monsieur Pierre BAYLE  
Préfet de l'Aisne  
Cabinet du Préfet  
2 rue Paul Doumer  
02010 LAON Cedex

Amiens, le 7 décembre 2009

Dossier suivi par Yves MAQUINGHEN  
Chargé de mission environnement  
[yves.maquinghen@picardie-nature.org](mailto:yves.maquinghen@picardie-nature.org)  
Téléphone : 03 62 72 22 52

***Objet : comité de pilotage de l'étude relative à la constitution du dossier de demande de dérogation à l'interdiction destruction des espèces protégées***

Monsieur le Préfet,

Le projet de mise en viticulture du coteau Pseautier de Chartèves et des dernières pelouses calcaires en zone A.O.C. vous a amené à constituer un comité de pilotage chargé de l'élaboration et du suivi d'une étude visant à constituer un dossier de demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées.

Picardie Nature, par un courrier du 3 décembre 2009, vous a fait part de ses remarques concernant le cahier des charges de cette étude. Nous constatons que cette étude « cherche plus à justifier la destruction d'un des patrimoines naturels les plus remarquables de Picardie plutôt qu'à assurer la pérennité des pelouses calcaires du sud de l'Aisne, comme son titre tente de le faire croire. »

Si nos conclusions sur la finalité de l'étude et donc du comité de pilotage s'avèrent exactes, elles entrent alors en totale contradiction avec l'objet de notre association qui sont de :

- œuvrer à la préservation de l'environnement ;
- œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages ...) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables...) ;
- contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

Vous comprendrez alors que Picardie Nature n'a pas sa place dans une démarche de justification de destruction d'espèces protégées et se retire des travaux du comité de pilotage.

Vous avez déclaré lors de la première réunion du Comité de pilotage que le protocole de 1995 pouvait être revu dans le sens d'une augmentation de la surface en réserve. Pouvez-vous nous le confirmer ? Dans l'affirmative, nous vous demandons d'envisager la requalification du Comité de Pilotage dont l'objet serait de prendre en compte toutes les études antérieures, les démarches issues du Grenelle de l'environnement et de modifier l'intitulé de l'étude comme suit : « Comité de pilotage pour la pérennité des pelouses calcaires du sud de l'Aisne ».



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement  
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale  
Picardie Nature BP50835 - F80008 Amiens cedex 1 - Tél. 03 62 72 22 50  
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org  
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970 - siège social : 14 Place Vogel - 80000 Amiens  
Siret 381 785 120 00019 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé

Dans ces conditions, Picardie Nature pourrait prendre une part active aux travaux de ce nouveau Comité de pilotage en cohérence avec l'objet de notre association.

Nous sommes fortement convaincus que les pelouses calcaires du Sud de l'Aisne peuvent entrer dans la stratégie nationale des aires protégées et de la constitution de la trame verte et bleue afin de stopper l'érosion de la biodiversité en 2010 (axe 1.1 et 1.2 du Plan d'action patrimoine naturel de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité : Programmation pour 2009-2010). Il est encore temps.

Ces aires protégées et gérées ne sont pas incompatibles en zone A.O.C. et constituent une valeur ajoutée non négligeable au Paysage du Champagne.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en nos sentiments les meilleures.

Le Président  
Patrick THIERY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick THIERY', is written over two horizontal lines. The signature is stylized and cursive.